



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

09/04/2019

Dossier complet le :

11/04/2019

N° d'enregistrement :

3 440

1. Intitulé du projet

Augmentation du volume du bain de cataphorèse pour passer de 250 m³ à 310 m³, soit 60 m³ supplémentaires.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAUBEUGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

THURIER PATRICK

Chef de Département Maintenance générale

RCS / SIRET

7 0 2 0 2 3 4 3 3 0 0 0 2 3

Forme juridique

Société en Nom Collectif (SNC)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie n°1 (ICPE) - a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	Projet visant à modifier l'installation d'application Peinture par cataphorèse déjà existante relevant de la rubrique 2940-1-a de la nomenclature ICPE sous le régime de l'autorisation. Cette modification atteint en elle-même le seuil de la rubrique 2940-1 (augmentation du volume du bain de 30 m ³ pour un seuil d'autorisation fixé à 1 m ³).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site de Maubeuge Construction Automobile (MCA) a pour objectif d'adapter son process de production à toutes les diversités de production futures. Les installations existantes du secteur Peinture comprenant le process de traitement de surface, de cataphorèse, d'application de mastics, d'apprêts, de laques et de vernis ainsi que la retouche doivent dans ce cadre être modernisées et adaptées aux exigences de qualité futures et à l'augmentation des surfaces à peindre.

Le projet consiste à allonger le bain de cataphorèse de 5 mètres pour s'adapter à l'augmentation du gabarit des productions futures. Le volume réel du bain augmentera de 60 m³ (Comme les produits contiennent moins de 10 % de solvants organiques au moment de l'emploi, les quantités sont affectées d'un coefficient ½. La capacité future du bain sera ainsi portée à 155000 litres sous la rubrique 2940-1 de la nomenclature ICPE).

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif d'adapter le process de production à l'augmentation du gabarit des productions futures.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'augmentation du volume du bain de cataphorèse s'intègre dans le bâtiment existant. Le projet ne nécessite ni de travaux de démolition ni d'extension de bâtiment.

Le projet nécessite des travaux s'échelonnant de 2018 à 2020 qui seront séquencés en 3 phases:

- phase 1 (réalisée en 2018): augmentation du volume de la cuve de stockage et de sa rétention accidentelle. Le bain de cataphorèse est associé à une cuve de stockage pour les opérations d'entretien préventif. Le volume de cette cuve de stockage a été augmenté de 60 m³.

La capacité de rétention accidentelle associée à cette cuve de stockage a également été augmentée pour la rendre 100% capacitaire par rehaussement de murets de la rétention existante.

- phase 2 (août 2019): extension du bain de cataphorèse existant. Les travaux d'extension consisteront en des opérations mécaniques de tronçonnage, d'installation de supports métalliques, d'assemblage et de soudage. Pour cette opération, les produits présents dans le bain seront transférés dans la cuve de stockage du bain de cataphorèse.

- phase 3 (2020): aménagements du bain de cataphorèse. Le convoyeur sera modifié pour allonger notamment le pas de chaîne. Des anodes supplémentaires seront installées sur le fond et les côtés de l'extension du bain.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'extension du bain de cataphorèse permettra le dépôt de peinture par électrophorèse sur des gabarits de caisses plus grands. Il n'y a pas de modifications du procédé d'application par rapport au procédé actuel.

Les produits qui seront utilisés dans le bain seront les mêmes que ceux utilisés actuellement ("pâte" et "liant" cationiques). Les quantités maximales de pâte et liant nécessaires au procédé susceptibles d'être présentes dans l'atelier n'augmenteront pas.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à permis de construire.

En raison des modifications apportées par ce projet à l'activité d'application peinture par cataphorèse qui relève de la rubrique ICPE 2940-1 sous le régime de l'autorisation (activité déjà autorisée par l'arrêté préfectoral du 29 mai 2008 modifié), un dossier de porter à connaissance a été transmis à l'autorité environnementale le 22 octobre 2018. L'inspection de la DREAL, au vu des éléments communiqués dans le porter à connaissance, a demandé que le dossier soit complété d'une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Avant modification: volume réel du bain de cataphorèse: volume du bain cataphorèse au sens de la rubrique ICPE 2940-1:	250000 litres 125000 litres
Après modification: volume réel du bain de cataphorèse: volume du bain cataphorèse au sens de la rubrique ICPE 2940-1:	310000 litres 155000 litres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Avenue André Chausson
59750 FEIGNIES

Références cadastrales:

- N°Parcelle: 53

- Identifiant cadastral de la feuille:

000 AX 01

Coordonnées géographiques¹

Long. 50° 16' 16" N Lat. 03° 54' 35" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Dans le cadre de la production d'un nouveau véhicule, la société MCA a obtenu l'autorisation préfectoral de modifier des installations sur le territoire des communes de Maubeuge et Feignies (arrêté du 29 mai 2008).

Ces modifications ont fait l'objet d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter en 2005 visant à obtenir cette autorisation. A cette occasion une étude d'impact a été réalisée et une enquête publique a eu lieu du 20/05/05 au 22/06/05.

Un dossier de porter à connaissance pour les modifications apportées à au process d'application Peinture a été transmis le 22/10/2018.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site de MCA appelée "Bois de la Haute Lanière, bois Hoyaux et bois du Fay" est située à 1km environ à l'ouest du site de MCA.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de MCA est en zone de plaine. L'altitude du site est égale à 151 m NGF.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche du site de MCA couverte par un arrêté de protection de biotope est celle du Massif forestier de la Lanière. Elle est située à environ 1km à l'Ouest et au Nord-Ouest du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional le plus proche du site de MCA est celui de l'Avesnois. La limite la plus proche du site et du Parc Naturel Régional de l'Avesnois est d'environ 1 km à L'Ouest du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de MCA n'est pas sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de MCA est implanté en zone industrielle. Le monument historique le plus proche du site de MCA se situe à environ 2 kms à l'est du site (Eglise Notre-Dame du Tilleul de Sous-le-Bois). Il n'y a pas de bien inscrit au patrimoine mondial à proximité.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation n'est recensée sur ou aux abords du site de MCA.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Feignies sur laquelle se situe le projet est couverte par un PPRN pour l'aléa inondation: PPRI de la vallée de l'Aunelle et de l'Hogneau. Une partie de la commune de Feignies est concernée pour des aléas de crue "faibles". La partie du site de MCA située sur la commune de Feignies n'est pas dans une zone visée par le PPRI. Pas de PPRT sur la commune de Feignies. Le PPRI de l'Aunelle et de l'Hogneau a été approuvé le 18/07/2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En partie sud-ouest du site de MCA, une zone source principale de pollution aux solvants (BTEX et COHV) a été identifiée dans les sols et les eaux souterraines au droit de l'ancien bâtiment de préparation des peintures. Afin de stopper la migration de cette pollution en aval hydraulique hors site, une barrière hydraulique a été mise en place en 2007, et agrandie en 2009, à proximité de cette zone.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les captages d'eau les plus proches sont situés à plus de 5 kms du site de MCA.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites inscrits les plus proches sont à 20 kms du site de MCA (village de Maroilles, vallée de l'Helpe Majeure et Mont de Baives).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche identifié "FR3100509 - Forêts de Mormal et de Bois l'Evêque, Bois de la Lanière et Plaine alluviale de la Sambre (zone spéciale de conservation)" est situé à environ 7 kms du site de MCA.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est situé à 15 kms du site (Remparts d'Avesnes-sur-Helpe)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau industrielle est fournie par le réseau d'eau potable exploité par la société "Eau et Force". Le projet n'engendre pas de prélèvements d'eau supplémentaires dans le réseau de distribution. En effet, il n'y aura pas de modification des débits d'eau industrielle des rampes de rinçage.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de construction en sous-sol. Le volume de la rétention accidentelle existante a été augmenté par rehaussement de murets. Absence de rejets des effluents du process Cata dans les eaux souterraines. Les effluents issus de la Cataphorèse sont traités par les unités de traitement des eaux du site. La fosse des effluents de la cataphorèse est résinée ce qui assure son étanchéité vis-à-vis de la nappe d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le bâtiment existant et utilise la structure actuelle. Absence de travaux de déblaiement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le bâtiment TS/CATA existant et utilise la structure actuelle. Absence de travaux de remblaiement.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est dans l'enceinte actuelle de l'usine à l'intérieur du bâtiment TS/ CATA existant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche identifié "FR3100509 - Forêts de Mormal et de Bois l'Evêque, Bois de la Lanière et Plaine alluviale de la Sambre (zone spéciale de conservation)" est situé à environ 7 kms du site de MCA. Le projet est dans l'enceinte actuelle de l'usine à l'intérieur du bâtiment TS/ CATA existant et n'engendre pas de rejets supplémentaires.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans ou à proximité immédiate d'espaces protégés (PNR, ZNIEFF, zones humides...) ou de biens patrimoniaux protégés (monument historique, site inscrit, site classé...).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est dans l'enceinte actuelle de l'usine à l'intérieur du bâtiment TS/CATA existant.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les produits utilisés pour la cataphorèse ne sont pas classés comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008. Les quantités maximales de pâte et liant nécessaires au procédé susceptibles d'être présentes dans l'atelier n'augmenteront pas. Ces produits sont dans une rétention spécifique et séparés physiquement des produits incompatibles. Le site de MCA n'est pas SEVESO. Aucun site SEVESO n'est recensé à proximité du site de MCA. La commune de Feignies sur laquelle se situe le projet n'est pas couverte par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de MCA est située dans une zone de sismicité modérée (zone 3). La commune de Feignies sur laquelle se situe le projet est couverte par un PPRN pour l'aléa inondation: PPRI de la vallée de l'Aunelle et de l'Hogneau. Une partie de la commune de Feignies est concernée pour des aléas de crue "faibles". La partie du site de MCA située sur la commune de Feignies n'est pas dans une zone visée par le PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bain de cataphorèse, maintenu à température ambiante, génère peu d'émissions diffuses. Les produits utilisés dans le bain ne sont pas classés comme dangereux. Les teneurs en COV de ces produits sont faibles: 2,8% pour le liant, 6% pour la pâte. Les volumes d'extraction restent inchangés par rapport à la situation existante.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les capacités de stockage des produits n'augmentant pas, les approvisionnements de produits devraient être plus fréquents. Les livraisons de "liant" auraient lieu tous les 3 ou 4 jours (au lieu de 4 ou 5 jours actuellement), celles de "pâte" auraient lieu toutes les 3 semaines (au lieu d'une fois par mois actuellement).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de modification du bain de cataphorèse auront lieu à l'intérieur du bâtiment TS/CATA qui est fermé. L'activité d'application peinture par cataphorèse n'est pas source de bruit à l'extérieur.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bain de cataphorèse ne génère pas de gaz odorants pouvant incommoder le voisinage.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les effluents de cataphorèse sont traités par les stations de traitement physico-chimique et biologique du site dans des ouvrages dans lesquels n'apparaissent pas de conditions anaérobies pouvant générer des odeurs.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de vibrations engendrées par l'activité d'application peinture par cataphorèse aussi bien en phase travaux qu'en phase exploitation.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension du bain de cataphorèse se situe dans le bâtiment TS/CATA existant avec éclairage LED suffisant. Absence d'émissions lumineuses aussi bien en phase travaux qu'en phase exploitation.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bain de cataphorèse, maintenu à température ambiante, génère peu d'émissions diffuses. Les teneurs en COV des produits utilisés dans le bain sont faibles: 2,8% pour le liant, 6% pour la pâte. Le soufflage et l'aspiration nécessaires à l'évacuation des émissions diffuses du bain seront décalées par rapport à l'existant sans modification des débits d'extraction.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le bain de cataphorèse existant sera stocké dans la cuve de stockage. Le projet ayant lieu dans un bâtiment existant, il n'engendre pas de rejets d'eaux pluviales supplémentaires. En phase exploitation, les purges d'anolyte (acide sulfamique), en légère augmentation, seront pré-traitées, comme c'est le cas aujourd'hui, par injection de nitrite de sodium dans la fosse des effluents de la cataphorèse, puis traitées par les stations physico-chimique et biologique du site avant rejet à la Flamenne.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents de nettoyage générés en phase travaux seront traités par les stations physico-chimique et biologique du site qui ont un rendement d'épuration suffisant pour traiter ces effluents et respecter les valeurs limites imposées avant rejet au milieu naturel. En phase exploitation, les effluents aqueux issus de la cataphorèse (purges d'anolyte, effluents de rinçage...) sont traités de la même manière. Le projet n'engendre pas d'effluents gazeux supplémentaires (même volume d'extraction que l'existant).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va générer des déchets métalliques (non dangereux) destinés à être valorisés dans des installations autorisées. Pas d'élimination du bain de cataphorèse existant. Il sera stocké dans la cuve de stockage le temps des travaux d'extension du bain. Les anodes existantes seront démontées et remontées après extension du bain. Les effluents générés ne seront pas traités comme déchet mais par les stations de traitement des eaux du site (Cf. partie effluents ci-dessus).

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications apportées au bain de cataphorèse sont réalisées dans le bâtiment TS/CATA existant dans l'enceinte actuelle de l'usine située dans une zone industrielle. Les zones d'intérêt patrimonial, architectural, culturel ou paysager identifiées au point 5 ne se situent pas dans ou à proximité de la zone couverte par le projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications apportées au bain de cataphorèse sont réalisées dans l'enceinte actuelle de l'usine située dans une zone industrielle. Il ne modifiera donc pas les activités humaines ni l'usage du sol.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

pas de projets ayant fait l'objet d'un document d'incidences et d'une enquête publique ou d'une évaluation environnementale et pour lesquels un avis de l'autorité environnementale a été rendu public recensés sur le site internet de l'autorité environnementale sur les communes de Maubeuge et Feignies.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine. Les dispositions suivantes seront prises:

- pas de modifications du procédé: utilisation des mêmes produits non dangereux et peu solvantés ("pâte" et "liant") sans augmentation des quantités stockées;
- peu d'émissions diffuses liées au bain de cataphorèse et les volumes d'extraction resteront inchangés par rapport à la situation existante;
- pas d'élimination du bain de cataphorèse existant, il sera stocké dans la cuve de stockage le temps de la réalisation des travaux d'extension;
- les seuls déchets générés par le projet, des déchets non dangereux (déchets métalliques), seront valorisés;
- pré-traitement des purges d'anolyte par injection de nitrite de sodium dans la fosse des effluents de la cataphorèse;
- traitement des effluents générés en phase travaux et en phase exploitation par les unités de traitement des eaux du site qui sont capacitaires;
- rétention pour la cuve de stockage du bain de phosphatation rendue 100% capacitaire;
- la fosse des effluents issus de la cataphorèse est résinée

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne l'extension d'une installation existante au sein d'un bâtiment existant dans l'enceinte actuelle de l'usine située dans une zone industrielle, en dehors et suffisamment éloigné de zones naturelles sensibles et à intérêt patrimonial, architectural, culturel ou paysager. Le procédé de cataphorèse est identique à celui existant. Le projet ne génère pas d'impacts environnementaux et sanitaires supplémentaires. Les installations de traitement des rejets aqueux sont suffisamment dimensionnées pour traiter les effluents, les capacités de stockage des produits utilisés dans le bain sont inchangées et les débits d'extraction des émissions atmosphériques diffuses ne sont pas modifiés. Ainsi, au vu de ces éléments, il ne nous semble pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 6: dossier de porter à connaissance projets Peinture transmis le 22/10/2018

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Maubeuge

le, 07/03/2019

Signature

